

ASSOCIATION POUR LES FINANCES ET LA COMPTABILITE  
PUBLIQUES

**RAPPORT DE VERIFICATION**

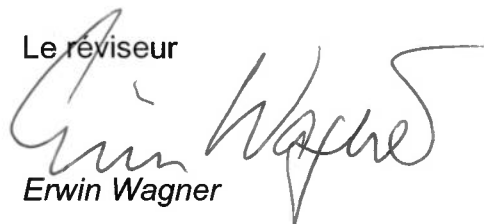
Monsieur le Président Mesdames et Messieurs

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et compte de profits) pour l'exercice arrêté au 31. décembre 2016.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts. Le compte d'exploitation boucle par un excédent des dépenses de Fr. 6'281.11 et le bilan fait ressortir une fortune nette de Fr. 111'002.16.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Le réviseur



Erwin Wagner

Weinfeld, le 31 mars 2017